

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Numéro 28 - Novembre 2017



Haute-Saône

## L'agriculture haut-saônoise, d'hier à aujourd'hui

L'encyclopédie du XIXe siècle précise en évoquant la Haute-Saône : « son sol produit tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie, des céréales en abondance et des vins assez estimés », « on y rencontre des bœufs et des chevaux excellents ». Au fil du temps, les productions agricoles du département ont évolué. Si certaines cultures ont disparu ou ne demeurent que sous forme de niches, les céréales ont conservé leur importance.

L'élevage qu'il soit bovin, ovin ou porcin est également toujours bien présent. La spécialisation bovins lait reste l'orientation économique principale des exploitations de la Haute-Saône malgré une baisse importante du nombre d'élevages laitiers. Ainsi, les surfaces en grandes cultures progressent au détriment de celles en prairie.

L'agriculture emploie 5 % des actifs en Haute-Saône mais elle a des défis à relever aussi bien économiques qu'environnementaux afin d'assurer la pérennité des exploitations et le renouvellement des générations.

La Haute-Saône, de forme allongée d'orientation nord-est sud-ouest, doit son nom à sa situation sur la partie haute de la Saône. En effet, née dans les Vosges, cette rivière pénètre rapidement dans le département et le traverse d'est en ouest. C'est une région de transition entre Vosges et Jura d'une part et plateau de Langres et plaine Bourguignonne d'autre part. Son relief est très varié, l'altitude s'échelonne de 186 m au confluent de la Saône et de l'Ognon à 1 215 m au Ballon de Servance. La Haute-Saône présente toute la gamme des terrains, depuis les plus anciens au Nord-Est jusqu'aux plus récents, les alluvions modernes dans la vallée de la Saône. Les terrains de l'ère secondaire prédominent, en particulier les formations jurassiques. Son climat, continental, présente des variations importantes suivant les secteurs tant du point de vue des précipitations que des températures.

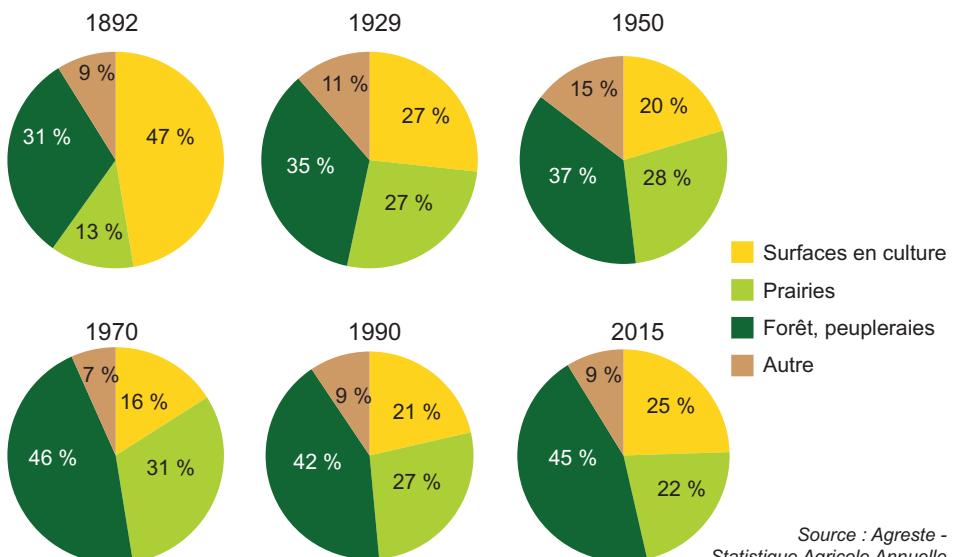
### Un département vert

Depuis la fin du XIXe siècle, la surface des forêts de Haute-Saône, peuplée

en grande majorité de feuillus, essentiellement de chênes, a progressé de 45 %. En 2015, elles recouvrent 45 % du territoire départemental. Parallèlement, les surfaces agricoles ont régressé notamment les surfaces consacrées aux cultures. Par contre, les surfaces en prairie sont en hausse. Néanmoins, si en 1970, la surface en

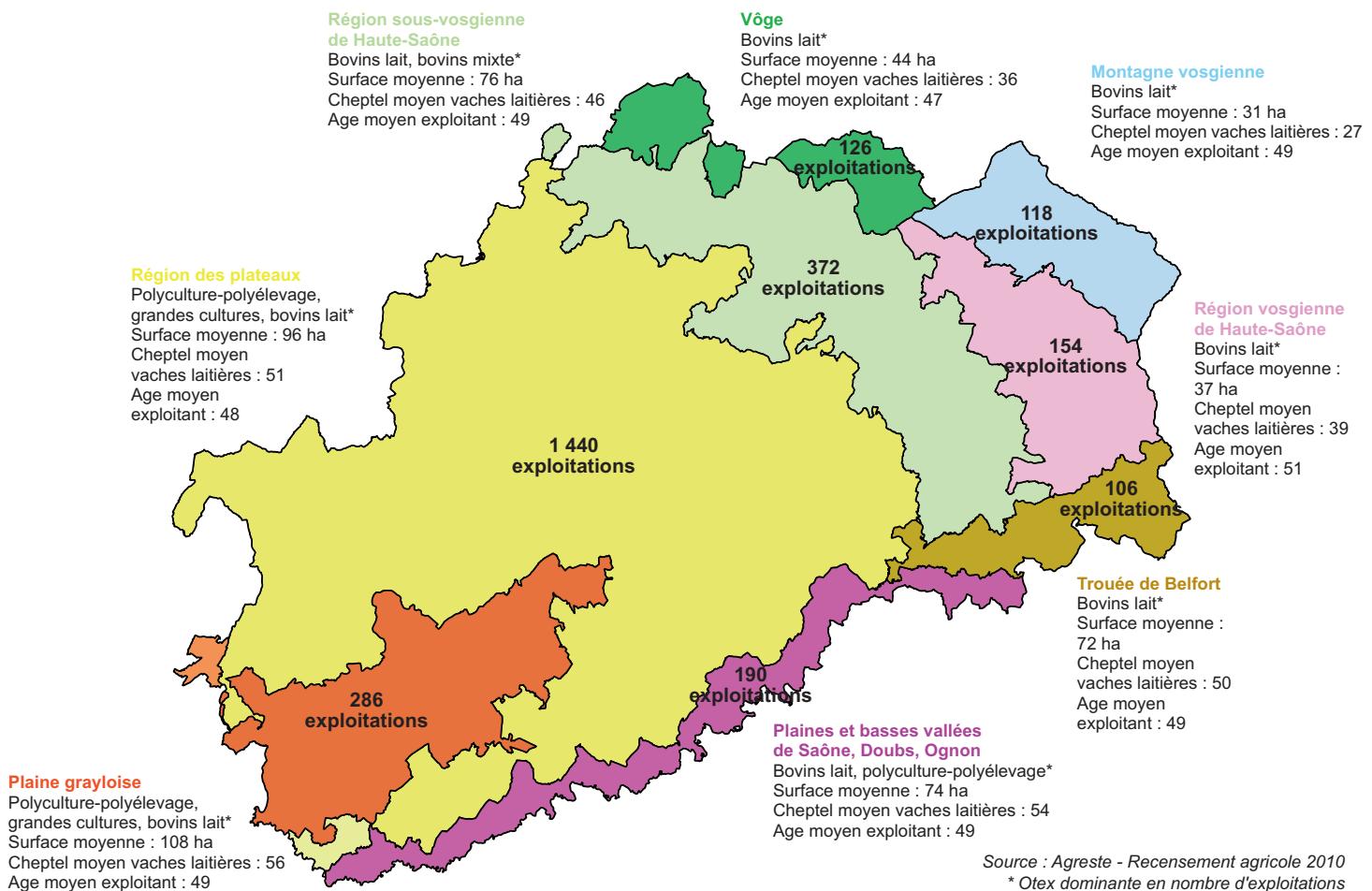
cultures ne s'étendait plus que sur 16 % du territoire, quarante-cinq ans plus tard, ces terres arables ont de nouveau progressé et couvrent désormais un quart du territoire. En effet, depuis cette date, les grandes cultures ont progressé au détriment des prairies, suite à la réorientation technico-économique des exploitations.

### Forêts et cultures dominent le territoire haut-saônois



# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## A l'ouest, les grandes cultures, à l'est l'élevage laitier



### Un territoire diversifié

Huit grandes régions naturelles sont distinguées. A l'est, trois régions agricoles sont situées dans le massif vosgien : la montagne vosgienne aux sols d'origine granitique, forme un massif montagneux dont l'altitude varie de 500 à 1 200 mètres. La région vosgienne, d'altitude comprise entre 400 à 800 mètres environ, est avant tout forêt et compte de nombreux étangs. La Vôge, région de transition avec un sol gréseux, présente un relief dépassant rarement les 400 à 500 mètres où la forêt domine. La région sous-vosgienne et la trouée de Belfort n'ont quasiment pas de relief et présentent des sols variés. Dans ces cinq régions agricoles, l'orientation économique agricole dominante est l'élevage. La partie haut-saônoise de la région agricole des plaines et basses vallées de la Saône, du Doubs et de l'Ognon, est avant tout constituée par une vallée recouverte par les alluvions de l'Ognon.

La région des plateaux aux sols variés, couvre environ les deux tiers de la surface du département. Dans ces deux régions agricoles hétérogènes, les grandes cultures côtoient l'élevage de bovins. Enfin, la plaine grayloise est constituée de sols profonds propices aux grandes cultures.

### Des structures de grande taille

Historiquement, les exploitations de Haute-Saône sont de grande taille. En effet, dès 1955, un tiers des structures exploitent au moins 20 ha contre un cinquième en France. La taille moyenne des exploitations du département atteint 17 ha en 1955 contre 14 ha au niveau national. Cet écart s'est amplifié au fil des années. En 2010, la taille moyenne des exploitations haut-saônoises s'élève à 84 ha contre 55 ha en France. Les structures d'au moins 100 ha représentent 36 % des exploitations du département contre 15 % en moyenne nationale.

Ces grandes exploitations mettent en valeur plus des trois quarts de la Surface agricole utilisée (SAU).

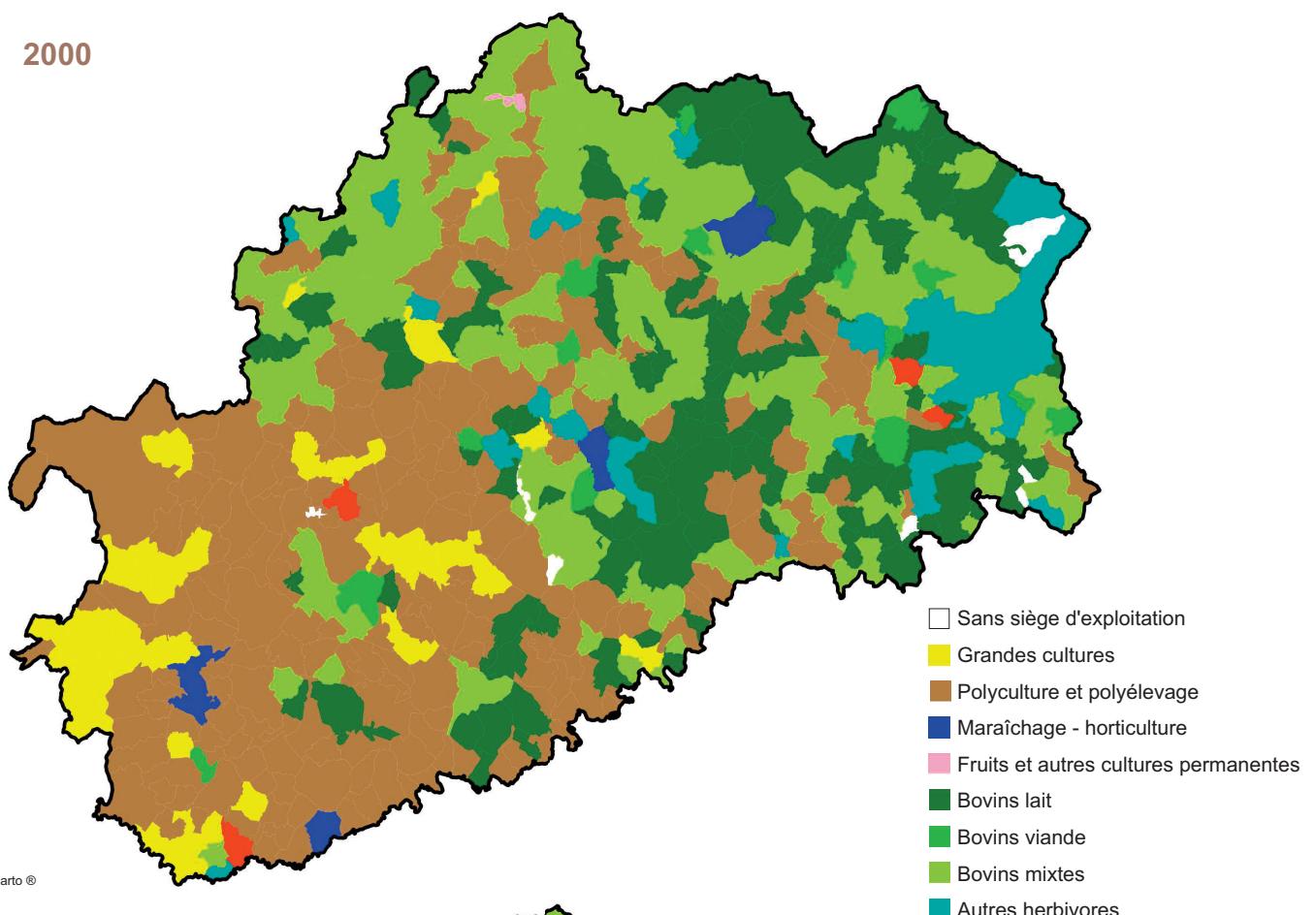
Au regard de la taille des exploitations, quatre types de régions se distinguent. Dans la région des plateaux et la plaine grayloise, spécialisées en grandes cultures, les exploitations sont de grande taille. La plaine grayloise affiche le taux le plus élevé du département pour la part des exploitations d'au moins 100 ha (47 %). Leur surface moyenne est ici proche de 200 ha. Autre région de grandes cultures, la région des plaines et vallées de la Saône, du Doubs et de l'Ognon ne compte qu'un tiers d'exploitations d'au moins 100 ha. En effet, les exploitations bovines très présentes dans cette région, sont de taille inférieure à celles spécialisées en grandes cultures.

Les trois régions montagneuses, région vosgienne, montagne vosgienne

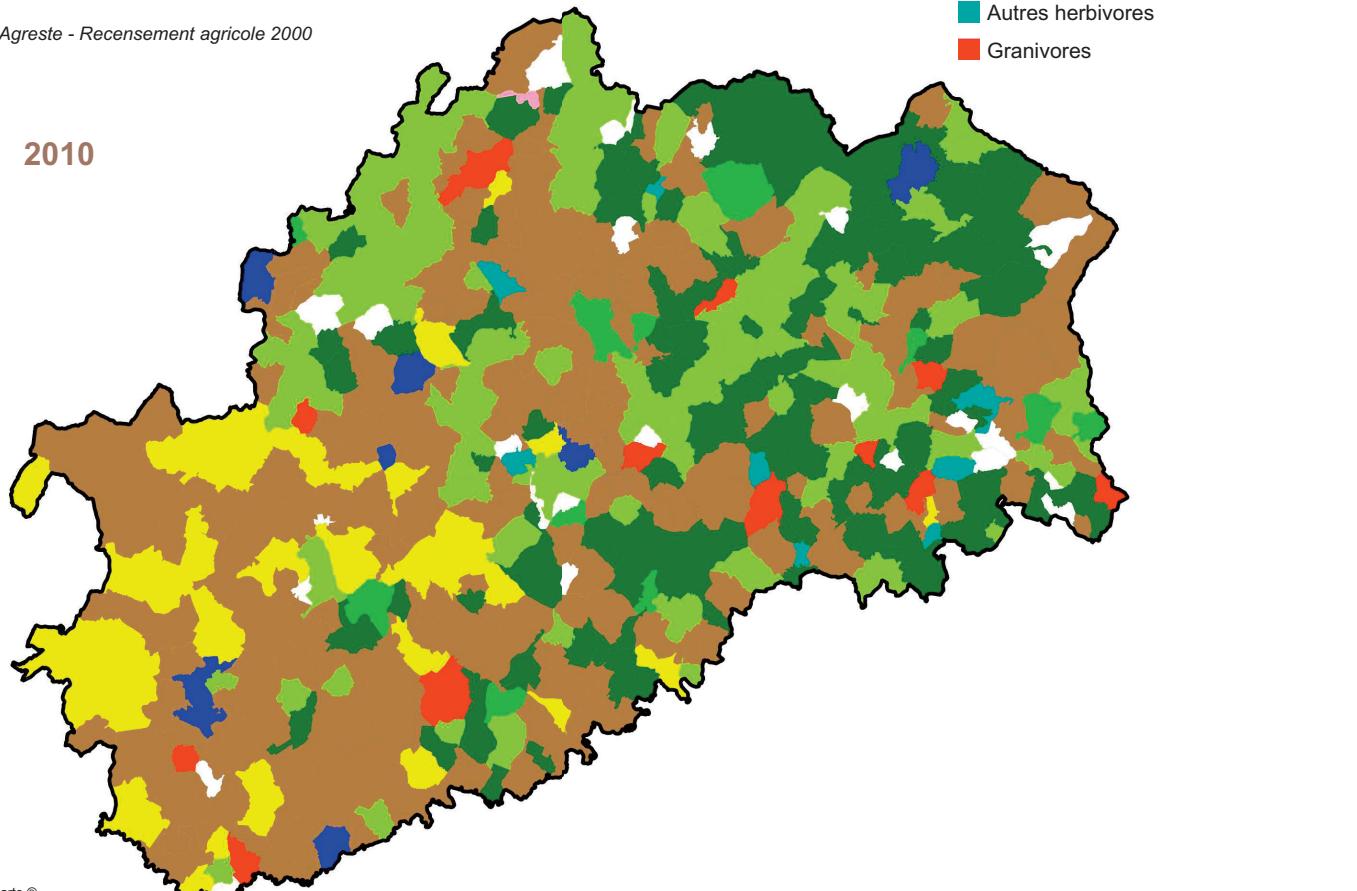
# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Orientation technico-économique de la commune :  
les grandes cultures progressent aux dépens de l'élevage

2000



2010



# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

et la Vôge, spécialisées en élevage bovins lait et viande, comportent une majorité de petites exploitations. Les exploitations de moins de 20 ha sont majoritaires. La SAU moyenne des exploitations varie de 31 ha à 44 ha. Les exploitations de la région sous-vosgienne et de la trouée de Belfort, où l'élevage de bovins-lait domine, ont une surface moyenne plus élevée, de l'ordre de 75 hectares. Les exploitations d'au moins 100 ha représentent près du tiers de l'ensemble.

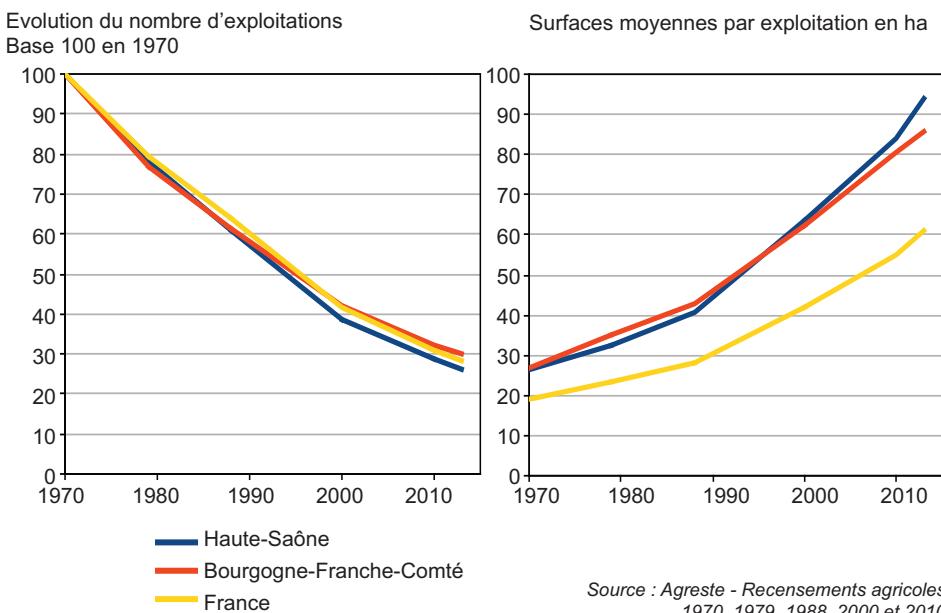
Au final, trois grandes orientations se dégagent dans le département : grandes cultures, élevage de bovins pour la production de lait ou de viande et polyculture-polyélevage. Les productions végétales sont essentiellement le blé, l'orge, le colza et le maïs cultivé pour le grain ou pour l'alimentation du bétail.

## Prépondérance des céréales

Principalement situées à l'ouest du département, les surfaces en grandes cultures ont progressé de 28 000 ha depuis 1979. Elles représentent désormais plus du tiers de la superficie agricole (95 800 ha). Près des trois quarts de ces surfaces en grandes cultures sont occupées par des céréales et notamment du blé tendre qui est emblavé sur plus de la moitié de cette surface. L'orge d'hiver occupe la seconde place avec environ 15 000 ha. Si 10 300 ha sont cultivés en maïs grain en 2015, 15 900 ha le sont pour l'utiliser en fourrage. Le colza d'hiver est l'oléagineux le plus cultivé. Avec 20 000 ha, le département se classe à la 28ème place nationale. Couvrant 3 200 ha en 1979, sa surface a été multipliée par trois en dix ans avant de marquer le pas. Au milieu des années 90, la surface en colza augmente de nouveau pour se stabiliser depuis 2011.

D'autres cultures ont disparu au fil des années ou ne subsistent que sous forme de niches. Ainsi, la Haute-Saône possédait autrefois un vignoble important, 12 750 ha en 1827. Comme ailleurs, la crise du phylloxéra et des conditions climatiques difficiles expliquent la baisse de cette surface à 7 520 ha en 1892. En 1952, sa superficie est encore de 2 000 ha, mais n'atteint plus que 142 ha en production en

## Des exploitations haut-saônoises historiquement grandes



2015. Si vingt-sept exploitations ont des vignes en 2010, seule la moitié est spécialisée en viticulture et produisent des vins sous IGP. Les surfaces en vigne sont situées en majorité à Champlitte à l'ouest du département. Ce vignoble, qui avait quasiment disparu sous sa forme commerciale, a été replanté à partir des années 70. C'est à Charcenne, au sud du département, que se trouve l'autre vignoble haut-saônois. Dans cette commune, l'entreprise Guillaume qui produit du vin est aussi un des leaders français de la pépinière viticole.

La culture de la pomme de terre qui avait atteint son apogée à la fin du XIXe siècle avec plus de 20 000 ha, ne couvre plus que 44 ha. Un rendement plus faible que dans d'autres départements explique ce déclin. L'avoine, seconde céréale après le blé à la fin du XIXe siècle avec 60 000 ha, est

encore cultivée avant la guerre de 1939-1945 essentiellement pour l'alimentation des chevaux de l'armée sur une surface de 36 000 ha. En diminution depuis, elle n'occupe plus que 850 ha en 2015 et est utilisée uniquement pour les besoins de quelques exploitations. La luzerne qui couvrait 3 500 ha en 1990, n'occupe plus que 260 ha en 2015. La fermeture de l'usine de déshydratation située près de Gray explique le désengagement pour cette culture dans le département.

Parallèlement, le chanvre, culture qui n'occupait qu'une dizaine d'hectares en 1990, couvre 890 ha en 2015. C'est plus de la moitié de la surface régionale en chanvre. Cette croissance s'explique par l'apparition de nouveaux débouchés de cette production (plasturgie, habitat...). La coopérative Euronchanvre à Arc-les-Gray transforme et

## La cerise, une culture emblématique du département

Au nord-est du département, à Fougerolles, la cerise cultivée sur 50 ha, est destinée à la production du kirsch de l'AOC Fougerolles. Cette AOC, obtenue en 2010, est la quatrième AOC eau de vie de France et la première AOC eau de vie de fruits à noyaux.

La tradition de la cerise remonte au XVIIe siècle, période de plantation des cerisiers. A partir de 1850, quelques entreprises industrielles et commerciales sont créées, productrices d'eau de cerise mais aussi de liqueurs et d'apéritifs. Leur déclin s'amorce à partir de 1915. Actuellement, quatre établissements perpétuent cette tradition. Ils produisent annuellement environ 35 000 litres de kirsch.

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

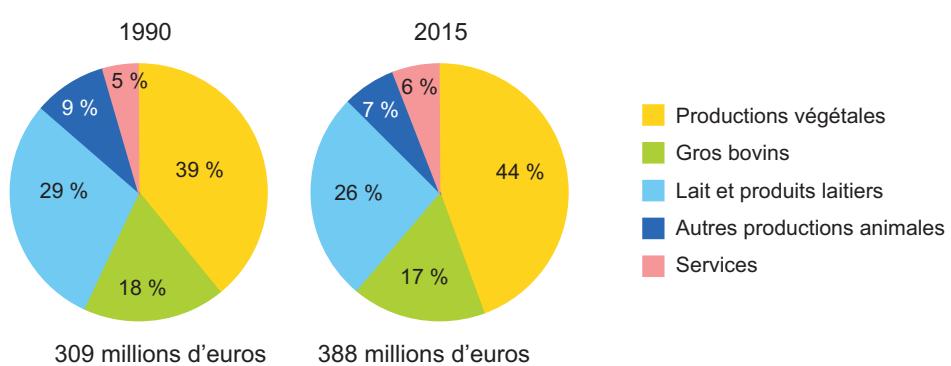
commercialise des produits issus du chanvre. Une autre culture redémarre. Le soja, cultivé sur 6 000 ha en 1990, n'occupait plus que 300 hectares en 2008 suite à la perte d'aides spécifiques. Depuis, le contexte a changé (réglementation, rentabilité). Le développement du soja est aussi lié à une attente des filières animales régionales, notamment les producteurs de lait AOP du massif jurassien. Ainsi, les surfaces en soja augmentent. En 2015, elles couvrent 4 550 hectares.

## L'élevage bovin laitier se maintient

L'élevage bovin est l'orientation économique dominante en Haute-Saône. Depuis 1929, l'effectif total bovins a progressé de 41 % et s'établit à 203 600 têtes en 2015. L'élevage bovin se concentre pour plus de la moitié du cheptel dans la région des plateaux. La région sous-vosgienne est l'autre grande région d'élevage. Cet élevage est majoritairement destiné à la production laitière, essentiellement avec des vaches de race montbéliarde. Cependant, avec 48 000 vaches, le cheptel laitier a perdu un tiers de son effectif depuis 1989 sans cependant que la production laitière ne diminue. A l'inverse et dans le même temps, le cheptel allaitant, composé en grande majorité de bovins de race charolaise, a progressé de 83 % et compte près de 30 000 vaches à viande en 2015.

Un dixième du cheptel ovin régional est élevé en Haute-Saône. Cet élevage

## Une production agricole dominée par les productions végétales



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

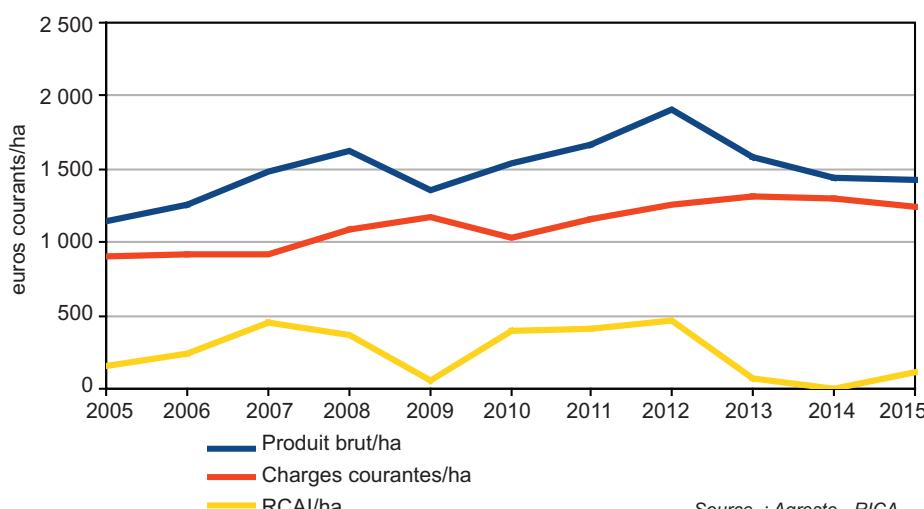
est destiné à la production de viande. Au milieu des années 90, le cheptel des brebis atteignait 35 200 têtes. En 2015, elles ne sont plus que 28 000. La région des plateaux concentre les deux tiers du cheptel ovin. En 2015, la Haute-Saône compte près de 36 000 porcins. Parmi eux, 3 600 sont des truies, l'activité de naisseur se développant dans le département. Là encore, la région des plateaux concentre les deux tiers de l'élevage porcin du département.

Par ailleurs, l'espèce chevaline encore très présente en 1952 (21 700 équidés) décline très rapidement avec la mécanisation. En 2010, 4 100 chevaux ont été recensés. Cependant, ils sont trois fois plus nombreux qu'en 1979. Plus d'un tiers sont des chevaux de selle ou de course. La région des plateaux concentre les trois cinquièmes des équidés devant la région sous-vosgienne (15 %).

## Une économie fragile

En employant 5 % des actifs du département, l'agriculture et la sylviculture constituent une branche importante de l'économie haut-saônoise. En 2015, l'agriculture a généré un chiffre d'affaires de 388 millions d'euros (hors subventions), soit 8 % de la production régionale. L'essentiel du chiffre d'affaires agricole départemental relève des productions végétales. Or, ces productions sont fragiles. En effet, avec de plus en plus d'aléas climatiques, les rendements des grandes cultures sont soumis à une plus grande variabilité. De plus, les prix des grandes cultures connaissent une grande volatilité ce qui fragilise le revenu des exploitations céréaliers d'autant que les charges courantes sont en hausse régulière depuis 10 ans. En outre, si la part du lait et des produits laitiers est en diminution, les prix proposés à la filière laitière conventionnelle sont bas depuis plusieurs années, ce qui fragilise également les revenus des éleveurs laitiers.

## Evolution des résultats économiques des grandes cultures en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - RICA

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Des défis à relever

La Haute-Saône, comme d'autres départements, est ainsi confrontée à plusieurs problématiques. Le premier défi à relever est le renouvellement des générations. En 2013, l'âge moyen des exploitants était de 48 ans. Seul, un quart des exploitants avait moins de 40 ans, cette part ayant diminué d'un tiers au cours des dix dernières années. De plus, parmi les 30 % d'exploitants ayant au moins 55 ans, près de la moitié ne connaissent pas le devenir de leur exploitation à leur départ en retraite. Au cours des années à venir, l'agriculture haut-saônoise devra installer des jeunes afin de maintenir les exploitations agricoles et un tissu rural dynamique, malgré différents obstacles, comme le prix du foncier.

Le second défi à relever afin de maintenir une agriculture attractive est la recherche de valeur ajoutée pour ses principales productions (céréales, lait, viande). Le département ne bénéficiant pas de la production de fromages sous AOP comme ses voisins du Jura ou du Doubs, sa filière laitière est ainsi à la recherche de reconnaissance en s'appuyant sur les signes de qualité (IGP Emmental grand cru en 1996, IGP Gruyère depuis 2010, IGP Cancoillotte en cours d'instruction) pour mieux valoriser sa production. Par ailleurs, l'agriculture biologique se développe rapidement en Haute-Saône, que ce soit en lait, viande ou céréales. En 2015, l'agriculture biologique représente 7,7 % de la SAU.

Enfin, comme ailleurs en France et sous la pression croissante de la société, le développement de l'agriculture haut-saônoise ne pourra se faire sans tenir compte de la problématique de la préservation de l'environnement.

## Une agriculture dominée par les productions végétales

Surfaces (en hectares)	1970	1985	2000	2015
<b>Rendement (en quintaux/ha)</b>				
<b>Productions végétales</b>				
<b>Céréales</b>	<b>48 500</b>	<b>68 420</b>	<b>68 690</b>	<b>69 715</b>
dont blé tendre hiver	16 000	23 600	35 000	39 005
24	58	71	70	
dont orge d'hiver	400	12 006	11 400	14 580
24	54	65	72	
dont orge de printemps	16 100	17 510	5 000	1 575
24	43	51	50	
dont maïs	2 000	5 000	12 900	10 235
55	65	100	60	
dont avoine	12 700	8 205	1 900	850
23	42	41	41	
<b>Oléagineux</b>	<b>2 300</b>	<b>9 320</b>	<b>22 680</b>	<b>25 445</b>
dont colza d'hiver	2 250	9 200	16 960	20 045
27	30	33	35	
dont soja	-	-	1 610	4 555
-	-	26	21	
dont tournesol	-	-	4 080	840
-	-	28	20	
<b>Protéagineux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>120</b>	<b>640</b>
-	-	-	34	26
<b>Betteraves industrielles</b>	<b>-</b>	<b>105</b>	<b>25</b>	<b>-</b>
-	-	315	674	-
<b>Légumes</b>	<b>400</b>	<b>770</b>	<b>135</b>	<b>124</b>
<b>Cerises</b>	<b>nd</b>	<b>32</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Vignes</b>	<b>340</b>	<b>225</b>	<b>135</b>	<b>175</b>
<b>Fourrages annuels</b>	<b>1 800</b>	<b>11 915</b>	<b>11 210</b>	<b>15 945</b>
dont maïs fourrage	600	11 500	11 000	15 915
56	107	136	90	
<b>Prairies non permanentes</b>	<b>20 200</b>	<b>20 340</b>	<b>19 900</b>	<b>15 330</b>
dont prairies temporaires	10 200	14 840	17 700	13 430
56	56	73	57	
dont luzerne	6 400	2 000	2 000	260
84	70	101	69	
<b>Surfaces toujours en herbe</b>	<b>169 000</b>	<b>152 000</b>	<b>124 227</b>	<b>118 150</b>
	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>52</b>	<b>45</b>
<b>Productions animales (nombre de têtes)</b>				
<b>Bovins</b>	<b>200 400</b>	<b>229 740</b>	<b>216 708</b>	<b>203 570</b>
dont vaches laitières	110 100	79 300	55 533	47 875
dont vaches nourrices	2 600	11 600	26 751	26 690
<b>Ovins</b>	<b>38 000</b>	<b>43 265</b>	<b>49 700</b>	<b>32 648</b>
dont brebis mères	21 000	28 000	32 000	24 876
<b>Porcins</b>	<b>57 800</b>	<b>33 910</b>	<b>29 490</b>	<b>35 680</b>
dont truies mères	3 600	2 065	2 400	3 610
<b>Production lait de vaches</b>				
Livrailles (en milliers de litres)	264 000	296 000	277 500	294 125

nd : non disponible

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information

Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte

@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédaction : Nadine Viatte

Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2493-6499

Prix : 2,50 €

© Agreste 2017



[www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr)

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)